

PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Comité organisateur de la 58e Finale des Jeux du Québec - Sherbrooke 2024 a la responsabilité de mettre en place des actions concrètes afin d'assurer l'écoresponsabilité de l'événement. Chaque directeur ou employé du COFJQ - Sherbrooke 2024 aura la responsabilité de mettre en oeuvre le plan d'action préparé en collaboration avec l'organisme FEVE.

Le plan d'actions compte 21 objectifs dans nos différents secteurs d'activité et 42 actions permettant de réaliser un événement écoresponsable.

Le plan d'action a été rédigé en considérant des actions dans toutes les sphères d'activité de l'organisation de la Finale. On y retrouve huit grandes catégories :

- 1 - Gouvernance et communauté
- 2 - Alimentation durable
- 3 - Hébergement
- 4 - Gestion des matières résiduelles
- 5 - Social et accessibilité
- 6 - Transport, gaz à effet de serre (GES) et énergie
- 7- Approvisionnement durable
- 8 - Communication, évaluation et rétroaction

GOVERNANCE ET COMMUNAUTÉ
1. FORMER UNE ÉQUIPE RESPONSABLE DE L'ÉCORESPONSABILITÉ DES ACTIVITÉS
Prévoir la formation approfondie de l'équipe sur l'écoresponsabilité événementielle.
Identifier une personne responsable de la coordination de la gestion écoresponsable pour chaque site d'activité.
Organiser une équipe terrain responsable de l'application des actions écoresponsables pour chaque site d'activité.
2. INFORMER L'ÉQUIPE DES MESURES D'ÉCORESPONSABILITÉ DES ACTIVITÉS
Distribuer l'information relative aux mesures d'écoresponsabilité au personnel et aux bénévoles.
Distribuer l'information relative aux mesures d'écoresponsabilité et aux attentes à leur avis aux entreprises fournisseuses de biens et services et partenaires.
3. RÉALISER UN BILAN COMPLET
Mettre en place une stratégie de reconnaissance de l'équipe à la fin de l'événement.
Prévoir un mécanisme d'évaluation pour faire le point sur les succès écoresponsables et les points à améliorer.

ALIMENTATION DURABLE

1. CHOISIR UNE OFFRE ALIMENTAIRE À FAIBLE IMPACT

Encourager la distribution de produits locaux.

Encourager la distribution de plats végétariens et de protéines à faible impact environnemental.

2. DIMINUER L'IMPACT DES EMBALLAGES ALIMENTAIRES

Bannir la vente de bouteilles d'eau à usage unique.

Bannir la distribution de vaisselle jetable.

Encourager l'utilisation de contenants réutilisables.

3. ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Définir les besoins alimentaires en amont et ajuster les quantités en conséquence.

Prévoir l'entreposage des surplus alimentaires durant l'événement.

Planifier la redistribution des surplus alimentaires.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

1. PLANIFIER EN AMONT LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Prévoir des îlots de récupération à trois voies en quantité suffisante.

Prévoir un affichage de sensibilisation au bon tri des matières résiduelles.

Prévoir une voie de collecte séparée des matières dangereuses.

Orienter les entreprises fournisseuses de biens et services vers des options de produits et emballages réutilisables, recyclables ou compostables.

2. S'ENGAGER À RESPECTER LE PRINCIPE DES 4RV (REPENSER - RÉDUIRE - RÉUTILISER - RECYCLER - VALORISER)

Proscrire la distribution de résidus ultimes (non réutilisables, recyclables ou compostables).

Assurer la collecte et le retour des objets perdus aux personnes ciblées, puis à des organismes s'ils ne sont pas réclamés.

Prévoir des points de dépôt pour le matériel promotionnel et utilitaire que les personnes ciblées ne souhaitent pas conserver, en vue de leur réutilisation ou récupération.

3. RÉALISER UN BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (EN COLLABORATION AVEC FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS VERTS DE L'ESTRIE)

4. APPLIQUER UNE POLITIQUE JEUX SANS FUMÉE INTERDISANT DE FUMER SUR LES SITES D'ACTIVITÉS

HÉBERGEMENT

1. RIENTER LES PARTIES PRENANTES VERS DES HÉBERGEMENTS ÉCORESPONSABLES. (PAR EXEMPLE, DES HÉBERGEMENTS AYANT OBTENU LA CERTIFICATION CLÉ VERTE)

SOCIAL ET ACCESSIBILITÉ

1. REDONNER À LA COMMUNAUTÉ

Jumeler l'événement à une cause sociale afin de sensibiliser le public à la cause.

Redistribuer les profits de l'événement dans la communauté.

Favoriser les partenariats avec des entreprises et organisations locales, des coopératives, des organismes à but non lucratif, des organismes d'économie sociale, des organismes de charité et des organismes ayant des valeurs environnementales.

2. FAVORISER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE À MÊME LA PROGRAMMATION DE L'ÉVÉNEMENT

3. METTRE EN VALEUR LES RICHESSES CULTURELLES LOCALES À MÊME L'ANIMATION DE L'ÉVÉNEMENT

TRANSPORT, GAZ À EFFET DE SERRE (GES) ET ÉNERGIE

1. RÉDUIRE À LA SOURCE LES ÉMISSIONS DE GES

Favoriser l'utilisation de véhicules écoénergétiques (hybrides et électriques).

Prévoir des incitatifs à l'utilisation de modes de transport durables et actifs.

Privilégier les vidéoconférences et les téléconférences lors de l'organisation des activités afin de limiter les déplacements.

2. EFFECTUER UNE COMPENSATION DES ÉMISSIONS DE GES GÉNÉRÉES PAR L'ÉVÉNEMENT

Calculer les émissions de gaz à effet de serre générées.

Prévoir un budget pour la compensation des émissions de gaz à effet de serre.

3. RÉDUIRE À LA SOURCE L'UTILISATION D'ÉNERGIE

Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables.

Diminuer l'énergie utilisée par les fichiers électroniques inutiles.

APPROVISIONNEMENT DURABLE

1. FAVORISER LA RÉDUCTION À LA SOURCE ET LA RÉUTILISATION

Privilégier la location, l'emprunt et la réutilisation d'équipements plutôt que l'achat de matériel neuf.

Réduire au minimum la distribution de matériel promotionnel à usage unique ou sureballé.

Réduire au minimum la distribution de documents promotionnels ou autres dépliants physiques.

2. FAVORISER LES PRODUITS LOCAUX, BIOLOGIQUES ET ÉQUITABLES

COMMUNICATION, ÉVALUATION ET RÉTROACTION

1. RÉDUIRE AU MINIMUM LES MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES PAR LES COMMUNICATIONS

Privilégier l'utilisation de tableaux réutilisables aux affichages à usage unique.

Imprimer autant que possible les documents en recto verso et veiller à optimiser l'impression pour minimiser le nombre de feuilles nécessaires.

Utiliser prioritairement du papier recyclé.

Favoriser les affichages réutilisables.

Favoriser les communications et promotions virtuelles aux documentations physiques.

Favoriser les billets virtuels aux billets physiques.

2. ASSURER UNE GRANDE VISIBILITÉ DES ACTIONS ÉCORESPONSABLES DURANT L'ÉVÉNEMENT

Planifier une campagne d'information concernant les mesures d'écoresponsabilité mises en place lors de l'événement.

LE PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE
À ÉTÉ RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC FEVE

